



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

Département de Kédougou

Commune de Kédougou



REGION : KEDOUGOU

République du Sénégal

DEPARTEMENT DE : KEDOUGOU

Un Peuple-Un But-Une Foi

Commune ou Arrt. de (1) : KEDOUGOU

Centre de : Pujadiel Kédougou

Acte de : MARIAGE

Acte N° : 02

Année : 2003

CERTIFICAT DE MARIAGE CONSTATE

Célébré

Constaté (1)

Nous, Maire de la Commune de Kédougou, officier de l'Etat civil

Certifions à tous ce qu'il appartiendra de

Epoux : Mahamadou Lamina Bano né le 17.08.1974 à Kolda, Institutien fils de Nimbaly Bano et de Fatou Sanké

Epouse : Khadijata Kanté née le 15.10.1987 à Dindépié, coiffeuse fille de Namadiang et de Safourata Dialla

L'époux susnommé déclare opter pour : La POLYGAMIE

Les époux ont convenu du versement d'une dot comprenant 18.000

Et les époux déclarent opter pour (le régime matrimonial) : Séparation des Biens

Puis les susnommés ont déclaré vouloir se prendre pour époux.

Le 17.08.2000 à Kédougou

Et que ce mariage à été enregistré par nous sur leur demande le 14-01-2003

par jugement n° 13 en date du 08-01-2003

En foi de quoi, nous avons délivré le présent Certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait, le 12.05.2023

DEMBA GNINA DOUCOURE
ADJOINT AU MAIRE

L'Officier de l'Etat Civil

DGM



(1) Rayer la mention inutile